

Annexe 3.

Les horaires de français en Primaire : 1968-2004

Le découpage en " cycles " n'existait pas en 1967-68. Il a été introduit par la loi d'orientation du 10 juillet 1989. L'horaire de l'année scolaire 1967-68 était conforme aux IO du 23 novembre 1956. Il a été appliqué jusqu'en 1969 (IO du 7 août) – année qui a vu le passage de 15 h. à 10 h. de français au C.P. B.O. HS n°1 du 14 février 2002 : au cours du cycle 2, l'horaire peut varier entre 9 h. et 10 h ; au cycle 3, l'horaire peut varier entre 6 h et 7 h 30. Le problème est que l'on ne peut pas faire 7h30 et respecter les minima des autres matières du "domaine", qui a un horaire fixé à 12h. La vraie fourchette est donc 6h - 7h.

Horaires hebdomadaires du cycle II (C.P., C.E. 1)

Niveau	1968	2004	Variation	Variation annuelle
C.P.	15 h	9 h 30	- 5 h 30	- 180 h
C.E. 1	11 h 30	9 h 30	- 2 h	- 72 h

Horaires hebdomadaires du cycle III (C.E. 2, C.M. 1, C.M. 2)

Niveau	1968	2004	Variation	Variation annuelle
C.E. 2	11 h 30	6 h 30	- 5 h	- 180 h
C.M. 1	9 h	6 h 30	- 2 h 30	- 90 h
C.M. 2	9 h	6 h 30	- 2 h 30	- 90 h

Variations globales

Année	1968	2004	Variation
Total	2 016 h	1386 h	- 630 h
Moyenne hebdomadaire	11,2 h	7,7 h	- 3,5 h

630 h en moins au primaire, cela équivaut à 1.56 année scolaire en moins sur la base des horaires de 1968 (403 h en moyenne annuelle).

Source : Sauver les lettres, <http://www.sauv.net/horcomp.php>